



Deuxième appel conjoint de 5 représentations diplomatiques En finir avec le jusqu'au-boutisme

Après plusieurs jours de graves violences entre manifestants et forces de l'ordre et leur lot de drames et de dégâts divers, la Délégation de l'Union européenne, la Coordination du Système des Nations Unies et les Ambassades d'Allemagne, de France et des États-Unis d'Amérique, ont lancé un appel au calme et au dialogue, dans une déclaration conjointe le vendredi 20 octobre dernier. Pour en finir avec le jusqu'au-boutisme qui caractérise certaines positions dans la crise, elles appellent « les forces politiques du Togo à engager rapidement un dialogue ... » **P 3**

TENSIONS POLITIQUES



Situation socio-politique Le PM Selom Klassou rassure les imams

Le Premier ministre, Komi Selom Klassou, a échangé avec une délégation des Imams de la région maritime sur la situation sociopolitique qui prévaut dans le pays et les a rassurés qu'aucune communauté musulmane ne sera la cible d'aucune stigmatisation. **P 3**

DEVELOPPEMENT

Numérique et agriculture
Le tandem qui va booster l'économie togolaise



POLITIQUE

Lettre ouverte à M. ATCHADAM TIKPI, Président du PNP



EDITORIAL

Deux mois de radicalisme, zéro résultat !

Désolation. Il n'y a pas de mot plus juste pour décrire l'état d'esprit qui domine la société togolaise ces derniers jours. Les scènes de tensions et tous les commentaires malveillants qui vont avec consécutivement aux événements douloureux de ces derniers jours, font le tour du monde et laissent des marques très difficiles à effacer. Désolation, c'est le mot. Aurait-on pu y échapper? Oui. Les responsables politiques de l'opposition n'auraient jamais dû faire croire qu'il n'y a que ... **P 3**

Langue française / Distinction L'écrivain kangni Alem distingué Chevalier de l'Ordre National du Mérite



tm SOMMAIRE



Bénin / Opposition
Des députés contre Talon

P 4



Immobilier
S'offrir une maison à 7 millions CFA avec le projet WellCity 02

P 5



Afrique de l'Ouest / Prix d'excellence des médias

Le Togolais Fouseni Saibou et les autres présélectionnés

P 9



Boxe
Suspendu, Kelani Bayor s'accroche et accuse

P 10



Affaires de miliciens
Le MMLK alerte contre les fausses publications

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Nation

**Conseil des Ministres
Le développement des agropoles au menu d'un séminaire gouvernemental**
▶ **Près de 25.000 emplois en création avec la nouvelle politique agricole**

Au Palais de la Présidence de la République à Lomé, le gouvernement a tenu le Conseil des Ministres le vendredi 20 octobre dernier sous la direction du président de la République. La réunion a examiné et adopté un (01) projet de loi et un (01) décret; examiné en première lecture deux décrets; procédé à la reconnaissance de la désignation par voie coutumière des chefs de canton et suivi un séminaire gouvernemental. Ledit séminaire a traité du développement des agropoles au Togo. « Ce programme de développement des agropoles vient renforcer et compléter les multiples réformes et actions entreprises dans le secteur agricole, notamment la stratégie de relance de la production agricole (SRPA 2008-2010) suivi du programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA 2011-2016) », espère le gouvernement. La nouvelle note de politique agricole orientée vers l'accélération de la croissance, la compétitivité, la transformation des produits et plus d'ouverture vers les marchés pour la période 2016-2030 va générer près de 25.000 emplois dans sa première phase, selon le communiqué du Conseil dont nous vous proposons la teneur.

Voici un extrait du communiqué de Conseil des ministres

Au titre du projet de loi :

Le projet de loi adopté par le Conseil des ministres autorise la ratification de l'Accord cadre portant création de l'alliance solaire internationale (ASI), adopté le 15 novembre 2016 à Marrakech au Maroc.

L'Alliance solaire internationale est une initiative franco-indienne lancée le 30 novembre 2015 à Paris. Elle vise à faciliter et augmenter de manière significative la production d'électricité solaire dans les cent vingt-et-un pays (121) situés entièrement ou partiellement entre les tropiques du cancer et du capricorne.

L'Alliance constitue une plateforme de coopération entre les pays en voie de développement à fort potentiel solaire et les pays développés disposant de technologies solaires avancées. Elle se fixe pour ambition de réduire les coûts de ces technologies et de développer l'innovation et les financements en faveur des pays du Sud.

La ratification de cet Accord cadre permettra à notre pays de mobiliser des ressources financières pour la réalisation des programmes et projets d'énergie solaire. Elle favorisera également l'atteinte des objectifs poursuivis par l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables.

Au titre des décrets

Le décret examiné et adopté par le Conseil des ministres porte approbation de la déclaration de politique du secteur de l'économie numérique pour la période 2018-2022. Les technologies de l'information et de la communication sont aujourd'hui omniprésentes dans tous les secteurs de l'économie. Les opportunités qu'elles offrent sont de plus en plus grandes, et les enjeux pour le Togo sont considérables. Les effets bénéfiques du développement des communications électroniques sur la croissance sont bien connus, et aucune politique de développement ne saurait se concevoir aujourd'hui en dehors de l'économie numérique. Or, la précédente déclaration de politique sectorielle qui couvrait la période 2011-2015 est arrivée

à échéance. Elle tendait à faciliter l'accès des TIC aux citoyens et à faire du Togo une vitrine dans la sous-région en matière de TIC. L'objectif visé en 2011 était d'atteindre en 2015, un taux de pénétration téléphonique fixe et mobile de 60% et un taux de pénétration haut débit de 15%.

Le présent décret vise donc à permettre au ministère des postes et de l'économie numérique de renforcer et accroître son action.

La nouvelle déclaration de politique du secteur de l'économie numérique pour la période 2018-2022 repose sur quatre axes fondamentaux à savoir :

- développer les infrastructures locales nationales et internationales ;
- favoriser la diffusion des TIC dans l'économie et l'accroissement des usages pour les couches les plus vulnérables ;
- renforcer la concurrence sur l'ensemble des segments du marché ;
- et garantir la souveraineté numérique nationale, notamment la cybersécurité et la protection des citoyens.

Pour assurer une meilleure coordination dans la mise en œuvre de la stratégie, il est prévu un dispositif institutionnel de pilotage et de suivi constitué d'un comité national du numérique placé sous l'autorité du Premier Ministre et d'un comité technique en charge du pilotage opérationnel dirigé par le ministre en charge de l'économie numérique. Le second décret examiné en première lecture par le conseil des ministres fixe les modalités de délivrance d'autorisation spéciale de sortie d'un enfant du territoire de la République togolaise.

Le troisième décret examiné également en première lecture par le conseil porte délégation de pouvoir en matière d'adoption et amendement des règlements relatifs aux annexes de la convention de Chicago dans le domaine de l'aviation civile.

Fait à Lomé, le 20 octobre 2017
Le Conseil des ministres

**Dapaong / Croix rouge
Formation pour des formateurs**

Un atelier de formation en identification, création et gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) a regroupé du 16 au 21 octobre dernier à Dapaong, une vingtaine de formateurs internes et agents mobilisateurs de la Croix Rouge Togolaise (CRT).

Le formateur de cet atelier, Kolani Michel, a insisté sur le caractère pratique et professionnel de cette formation puis a rappelé les thèmes des différents modules au programme. Le coordonnateur régional de la CRT Savanes, Amidou Abdel-Akim a invité les participants à jouer normalement leur rôle sur le terrain afin de permettre à la CRT et ses partenaires de lutter efficacement contre le changement climatique pour le bonheur des populations de la région des Savanes.

**Kozah / Ressources en eau
Renforcement de capacités à Kara**

Des agents œuvrant sur le cycle et les circuits d'alimentation des ressources en eau au Togo ont tenu une rencontre le 18 octobre dernier à Kara autour du thème « La protection, la conservation et la gestion des ressources en eau au Togo ». L'atelier est organisé par le Comité National du Programme Hydrologique International (CN-PHI) et la Commission nationale pour l'UNESCO. Le but est de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le secteur de l'eau sur le cycle et les circuits d'alimentation des ressources en eau au Togo. Le directeur régional de l'Eau et de l'Assainissement de la Kara, Koulou Karka a remercié l'UNESCO pour son appui permanent au Togo dans la gestion intégrée des ressources en eau.

**Lacs / Santé materno-infantile
Campagne à Adisshoun**

L'ONG « Handicap International » a mené, le 18 octobre à Adisshoun, une campagne de sensibilisation sur la santé de la mère et de l'enfant et le planning familial. Cette campagne s'inscrit dans le cadre du projet « Amélioration de la Santé maternelle et infantile dans la Région Maritime » (SMI-RM).

Il a été expliqué à la population les dangers pour une femme enceinte de ne pas aller dans un centre de santé et d'accoucher à la maison. Les maris sont encouragés d'accompagner leurs femmes enceintes au dispensaire. La population d'Adisshoun a été exhortée à se rendre régulièrement au CMS d'Agbodrafo ou de Goumoukopé pour des soins appropriés.

**Zio / Education pour tous
Don de la reine-mère Méléé aux élèves**

La reine-mère, Ekla-Sobo Mablé Méléé, du village L'd'Adangbé à l'est de Tsévié a fait don de fournitures scolaires ainsi que des tables de bureau et des chaises aux élèves de la localité. C'était le 13 octobre dernier. Pour la donatrice, le don vise à soulager les peines des parents, encourager l'éducation dans le village et mettre les enseignants du CEG dans de meilleures conditions de travail. Le secrétaire général de la préfecture Zio, Bandékine Yendoubé après avoir remercié la reine mère, a demandé à la population d'Adangbé de s'unir pour le développement de leur milieu. D'après la reine mère, son action tournée vers la jeunesse scolaire s'inscrit dans la philosophie « L'éducation est la base de tout savoir ».

Rassemblés par C. Amevor

...les manifestations de rue, assorties d'appels de toutes sortes à la violence, etc. pour résoudre le problème politique togolais et auraient dû accepter la main tendue d'un dialogue permettant d'aboutir à un accord, fût-il parcellaire. Le prix de cette politique du pire, de la fermeté, du radicalisme, de la violence...jamais suivie d'un véritable résultat, est élevé. C'est une déchirure que subit la société togolaise, qui, en grande majorité, sans tenir compte des bords politiques, condamne les violences, dénombre et pleure des

morts, soigne des blessés, sans pouvoir être en mesure de se réjouir d'une moindre avancée en terme des réformes. D'ailleurs, ils sont nombreux à ce stade à se demander si leurs aspirations profondes sont celles que portent les voix de ces leaders de l'opposition. Puisque nul ne sait véritablement si leurs revendications principales à ce jour est le retour à la Constitution de 1992 ? Le départ du pouvoir de Faure Gnassingbé ? Ou encore les Réformes incluant la limitation du mandat présidentiel telles que proposée par le gouvernement ?

Cependant, il y a aujourd'hui une évidence : la déchirure, elle est profonde. Et il ne faut pas qu'elle le soit davantage. Dans l'attente de l'incertain, entre l'ouragan ou l'éclaircie, les Togolais prient tous pour un avenir meilleur pour tous. Et n'attendent plus rien de ceux qui ont vendu l'illusion de la violence, du radicalisme...comme source d'accession au pouvoir, alors même qu'ils sont les premiers à appeler au règlement de la crise par voie diplomatique. Le cas de de figure Atchadam appelle à réfléchir. Lui qui jurait de tout régler par voie de

manifestations de rue, en crachant sur certaines puissances étrangères comme la France, se retrouve aujourd'hui à appeler le président français Emmanuel Macron d'intervenir. Macron interviendra-t-il par la voie de la rue ? Finalement celui qui usait de la métaphore du margouillat demandant à un couturier de lui faire un pantalon, pour se moquer de ses adversaires, n'est pas moins margouillat dans une telle situation. On dira alors le retournement du margouillat.

Dieudonné Korolakina

Deuxième appel conjoint de 5 représentations diplomatiques En finir avec le jusqu'au-boutisme

Après plusieurs jours de graves violences entre manifestants et forces de l'ordre et leur lot de drames et de dégâts divers, la Délégation de l'Union européenne, la Coordination du Système des Nations Unies et les Ambassades d'Allemagne, de France et des États-Unis d'Amérique, ont lancé un appel au calme et au dialogue, dans une déclaration conjointe le vendredi 20 octobre dernier. Pour en finir avec le jusqu'au-boutisme qui caractérise certaines positions dans la crise, elles appellent « les forces politiques du Togo à engager rapidement un dialogue apaisé, sincère et constructif, seule voie pour sortir le pays de la crise actuelle. »

Les cinq puissances diplomatiques accréditées dans notre pays, rassurent qu'elles « suivent avec préoccupation la situation politique au Togo. »

« Elles déplorent les actes de violence, de provocation et d'intimidation de ces derniers jours et les pertes humaines. Elles expriment leurs sincères condoléances et leur compassion aux familles éprouvées. »

Il y a 1 mois, le même groupe des cinq représentations diplomatiques intervenait pour la première fois,

face à la crise, dans une déclaration conjointe. La Coordination du Système des Nations Unies, la Délégation de l'Union européenne et les ambassades de France, d'Allemagne et des États-Unis au Togo, avaient déjà appelé les Togolais au calme et à la retenue, et écrivaient en l'occurrence : « Tout en observant que les différentes forces politiques togolaises ont pu manifester cette semaine et exprimer publiquement leurs convictions, la coordination du SNU, la délégation de l'UE et les trois ambassades déplorent les violences qui se sont produites dans la ville



de Mango. Elles appellent toutes les parties au calme», lit-on dans la déclaration.

Elles insistent déjà à l'endroit de la classe politique, sur la nécessité d'un dialogue pour décanter la situation et parvenir à des réformes

constitutionnelles consensuelles, en vue de l'enracinement de la démocratie au Togo. Et concluaient que cela permettrait de baliser la voie aux élections locales et législatives prochaines.

TM

Situation socio-politique Le PM Selom Klassou rassure les imams

Le Premier ministre, Komi Selom Klassou, a échangé avec une délégation des Imams de la région maritime sur la situation sociopolitique qui prévaut dans le pays et les a rassurés qu'aucune communauté musulmane ne sera la cible d'aucune stigmatisation.

La rencontre entre le Premier ministre et les Imams a eu lieu le vendredi 20 Octobre dernier à Lomé aux lendemains des troubles survenus dans la ville de Sokodé et certaines villes du pays. Sur la situation qui prévaut dans le pays et comme un appel à ses



Komi Klassou

interlocuteurs, Komi Selom Klassou a déclaré « Nous avons tous le devoir de cultiver les vertus de la tolérance,

du pardon, de l'acceptation de l'autre, car nos diversités, qu'elles soient religieuses, culturelles, voire politiques, doivent constituer une richesse pour le développement inclusif, la consolidation de la démocratie et du vivre ensemble ».

A la suite du Premier ministre, le président de l'Union musulmane du Togo, M. Inoussa Bouraima, a rassuré aux côtés du gouvernement pour le rétablissement rapide du climat de paix et de sécurité dans notre pays. Ils ont par ailleurs souhaité que de telles rencontres se renouvellent.

TM

Lettre ouverte à Monsieur ATCHADAM TIKPI, Président du Parti National Panafricain (PNP)

Lomé, le 22 octobre 2017

Objet : Pour le repli capital à la faveur du peuple.

Monsieur le Président du PNP,

Je voudrais être court et espéré être largement compris. Je voudrais également réaffirmer mon admiration pour le courage et la détermination qui ont toujours caractérisé votre démarche dans la recherche de solutions aux problèmes de notre patrie et de notre continent depuis que j'ai eu le plaisir de faire votre connaissance en 2009 à la tête du club « Afrique Debout » et moi à la tête de « Afrique Sentinelle ».

Monsieur le Président,

S'il y a une chose que vous avez réussie et que l'histoire devra retenir, c'est d'avoir rassemblé les forces démocratiques sur le territoire national mais aussi au delà de nos frontières au moment même où tous les espoirs n'étaient plus permis. Vous avez également réussi à faire parler les forces progressistes d'une seule voix jusqu'à aujourd'hui. Pour la première fois au Togo, les ethnies ne se sont pas levées les unes contre les autres pour les affaires politiques d'envergure nationale. En m'adressant à vous Monsieur ATCHADAM TIKPI, je voudrais humblement m'adresser à l'ensemble des responsables de l'opposition togolaise.

Monsieur le Président,

A l'instar de mon coup de file du 18 août 2017 à votre attention, à la veille de la première manifestation de grande ampleur de votre parti, je voudrais cette fois-ci et à titre personnel, vous demander d'observer dans la mesure du possible le

repli capital à la faveur du peuple.

En effet, Monsieur le Président, contrairement à ce que pensent et disent de nombreuses personnes, le sort et le devenir politique du peuple à ce stade ne sont plus dans les mains ni de l'actuel locataire de la présidence ni dans les mains de son parti quoi que majoritaire à l'Assemblée Nationale.

Lorsqu'un peuple se met debout comme c'est le cas aujourd'hui au Togo, son destin se trouve dans ses mains et non dans les mains des gouvernants.

Le repli capital et vous le savez très bien Monsieur le Président, puisque nous en avons longuement discuté des années plus tôt, permet au peuple de retrouver sa liberté et sa souveraineté une fois debout.

Je voudrais donc être court et vous rappeler Monsieur le Président que le rapport de force aujourd'hui exprimé dans les rues et de partout devra se métamorphoser en une véritable force politique dans les communes et à l'Assemblée Nationale de notre pays. Le sort du fauteuil présidentiel est réglé ainsi par le peuple avant terme. Une fois le rapport de force politique établi, la porte de sortie s'imposant, le régime négociera et de la plus belle des manières. Je sais Monsieur le Président que pleins de nos concitoyens, ne croient plus à la reconquête de la souveraineté du peuple par la voie que je propose justement parce qu'ils ont connu ce régime. Mais il me semble que c'est un avantage énorme que d'avoir connu le régime dans ses agissements. Il faudra tout simplement capitaliser en prenant des dispositions idoines pour permettre au peuple enfin de recouvrer sa liberté en lui permettant de se représenter massivement dans les instances de décisions politiques ...

Suite de la page 11



Libéria / Présidentielle

Weah et Boakai à départager au deuxième tour

Les candidats George Weah et Joseph Boakai s'affronteront pour le deuxième tour de l'élection présidentielle le 07 novembre 2017. L'information portant sur la tenue du scrutin a été donnée à la presse le 19 octobre dernier par le président de la Commission électorale après avoir rappelé les résultats du premier tour du vote.

En tête au premier tour avec 39% des voix largement devant le vice-président Joseph Boakai, crédité de 29,1%, la légende du football libérien George Weah affronte son challenger le 7 novembre prochain,

a décidé le NEC, la commission en charge des élections dans le pays. La campagne, quant à elle, a donc démarré le même jeudi 19 octobre, date à laquelle le nouveau scrutin a été décidé. Elle prend fin le dimanche 5 novembre 2017 à



Boakai et Weah

minuit, soit une durée de 18 jours, selon les propos du président du NEC, Jérôme Korkoya. George Weah participera ainsi à son deuxième « deuxième tour »

d'une élection présidentielle dans son pays, après avoir été battu en 2012 au second tour par Ellen Johnson Sirleaf.

T.M.

Bénin / Opposition

Des députés contre Talon

A l'appel du Front pour le Sursaut Patriotique (FSP), des béninois sont sortis le vendredi 20 octobre 2017 à Cotonou pour réclamer une meilleure gouvernance du pays. Du nombre des protestataires, figuraient 17 députés pro-Yayi.



Patrice Talon

Ils étaient une centaine, voire plus. Mais ce n'était pas la marée humaine des grands meetings. A la Bourse du Travail, la semaine dernière et ce vendredi 20 octobre 2017, les manifestants étaient venus montrer leur exaspération face à la gouvernance de Talon depuis qu'il est élu au soir du 6 avril 2016. Pour le député Mohamed Gibigaye, ancien collaborateur du président Yayi Boni, ce meeting est organisé pour faire comprendre à l'opinion publique nationale et internationale les problèmes auxquels le peuple est confronté aujourd'hui par rapport à la gouvernance du régime en place. Etant minoritaires à l'Assemblée nationale, ces députés qui, pour la plupart, avaient opposé leur veto contre la révision constitutionnelle voulue par Patrice Talon, espèrent convaincre un plus grand nombre de béninois pour dénoncer ce qu'ils appellent « une gouvernance mafieuse, antisociale et autocratique de Patrice Talon ».

Pour les manifestants habillés pour la circonstance en rouge, la

gouvernance de Talon a déçu. « Il est devenu difficile de manger deux fois par jour », s'exclame une manifestante. Et pour un étudiant en Licence, la suppression de la gratuité des études supérieures est un danger pour l'éducation des couches pauvres au Bénin. D'où sa présence à cette manifestation.

De plus en plus de personnes regagnent les rangs de l'opposition quelques mois après l'élection de Patrice Talon à la tête du pays. Engagé dans des réformes pour tenter de faire face au ralentissement de l'économie, conséquence de la récession au Nigeria voisin, marché géant de 180 millions d'habitants, le président Talon fait face à la fronde sociale face aux décisions prises. Entre limogeage de Ministres, des directeurs d'institutions et d'écoles, suspension de Maires et d'élus municipaux et non-respect de ses engagements électoraux, Patrice Talon ne mobilise plus. Et le rang des « déçus » s'en va en grossissant.

Alexandre Wémima

Kenya / Tensions politiques

Odinga et Kenyatta optent pour une accalmie

L'opposant Raila Odinga et le président Uhuru Kenyatta sont d'accord au Kenya pour observer une trêve jusqu'au 26 octobre, date prévue pour la nouvelle élection présidentielle. Les deux parties sont parvenues à un accord le 20 octobre 2017 et ont appelé leurs militants au calme.

L'occasion s'y prêtait le mieux pour lancer des appels au calme et au recueillement. Pour cause, le vendredi 20 octobre, les kenyans célèbrent le « Jour des héros », communément appelé « Mashujaa Day ». A Nairobi, le président Kenyatta a appelé les kenyans, lors de la cérémonie commémorative, à respecter le droit de chacun à voter ou pas et a affirmé que « les organes de sécurité ont été améliorés et déployés de manière appropriée pour maintenir l'ordre

Kenya dans le chaos », a-t-il ajouté. Même s'il a décidé de boycotter l'élection du 26 octobre prochain, l'opposant Raila Odinga a prié ses partisans de ne pas s'en remettre à la violence. « Je veux plaider auprès de vous. Les divergences que nous avons avec M. Kenyatta ne doivent pas devenir personnelles. Ce sont nos divergences. Vous ne devez pas vous attaquer les uns les autres à cause de ça. » Mercredi, tout juste après la démission d'un responsable de l'IEBC, le président Wafula



Kenyatta et Odinga

et la justice ». Mettant en garde, à l'occasion, son rival Odinga contre toute velléité de perturber le scrutin du 26 octobre, le président Kenyatta a prévenu qu'il « ne permettrait pas la répétition d'un passé douloureux, où des vies et des biens ont été perdues ». « Nous devons donc nous dresser et dire non à tout dirigeant qui entend nous tromper et plonger le

Chebukati, a émis de forts doutes sur la capacité de la Commission à garantir une élection crédible, en raison des interférences politiques dont elle fait l'objet et du manque d'indépendance de certains de ses membres. Une manifestation pacifique de l'opposition est prévue ce 26 octobre, date du scrutin.

TM

Numérique et agriculture

Le tandem qui va booster l'économie togolaise

Selon les statistiques du ministère de l'économie et des finances, l'agriculture est le premier secteur pourvoyeur d'emploi et de richesse au Togo. Le numérique offre pour sa part d'énormes potentialités au pays. Ces deux secteurs bénéficient d'une attention particulière du gouvernement togolais qui les veut dynamique et pourvoyeur.



Col. Ouro-Koura Agadazi



Cina Lawson

Il n'est plus à démontrer qu'aujourd'hui l'agriculture togolaise est le secteur le plus dynamique du Togo. A lui seul, il concentre 65% de la population togolaise active, représente 70% dans la croissance économique et 38% dans la formation du PIB. Selon des études, les potentialités de ce secteur ne sont pas encore exploitées. L'une des stratégies du ministère du développement à la base en collaboration avec celui de l'agriculture est la création des agropoles et des l'orientation des jeunes entrepreneurs vers

ce secteur à travers le Projet d'Appuis à l'Insertion Economique des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAIEJ-SP).

Le numérique pour sa part est énorme en termes des possibilités qu'elle offre aux jeunes. Le numérique fait vendre, facilite la vie de nombreuses personnes. En gros il accélère les activités dans tous les autres secteurs et les rends plus dynamique et donc plus productifs. L'économie numérique reste l'un des secteurs dans lesquels le continent africain a réussi à réduire son

retard par rapport aux autres pays du monde. Retenons en gros que le numérique en Afrique et particulièrement au Togo est certes à ses débuts, mais il constitue un levier important pour l'amélioration de la croissance économique.

Le conseil des ministres du jeudi 20 octobre a consacré une belle partie à ces deux secteurs.

Dans un décret, le Conseil des ministres a porté approbation de la déclaration de politique du secteur de l'économie numérique pour la période 2018-2022.

« Les technologies de l'information et de la communication sont aujourd'hui omniprésentes dans tous les secteurs de l'économie. Les opportunités qu'elles offrent sont de plus en plus grandes, et les enjeux pour le Togo sont considérables. Les effets bénéfiques du développement des communications électroniques sur la croissance sont bien connus, et aucune politique de développement ne saurait se concevoir aujourd'hui en dehors de l'économie numérique. Or, la précédente déclaration de politique sectorielle qui couvrait la période 2011-2015 est arrivée à échéance. Elle tendait à faciliter l'accès des TIC aux citoyens et à faire du Togo une vitrine dans la sous-région en matière de TIC. L'objectif visé en 2011 était d'atteindre en 2015, un taux de pénétration téléphonique fixe et mobile de 60% et un taux de pénétration haut débit de 15% », note le conseil des ministres du jeudi dernier. qui ajoute que la nouvelle politique du gouvernement pour la période 2018-2022, portée par le ministère

des postes et de l'économie numérique vise à développer les infrastructures locales nationales et internationales, favoriser la diffusion des TIC dans l'économie et l'accroissement des usages pour les couches les plus vulnérables, renforcer la concurrence sur l'ensemble des segments du marché et garantir la souveraineté numérique nationale, notamment la cyber sécurité et la protection des citoyens.

« Un dispositif institutionnel de pilotage et de suivi constitué d'un comité national du numérique placé sous l'autorité du Premier Ministre et d'un comité technique en charge du pilotage opérationnel dirigé par le ministre en charge de l'économie numérique », annonce le gouvernement.

En ce qui concerne le secteur agricole, le conseil des ministres a élaboré et adopté pour la période 2016-2030, la nouvelle note de politique agricole orientée vers l'accélération de la croissance, la compétitivité, la transformation des produits et plus d'ouverture vers les marchés. La stratégie de mise en œuvre de ce document de politique dont l'objectif vise à contribuer à l'accélération de la croissance économique, à la réduction de la pauvreté, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie tout en assurant l'inclusion sociale et le respect de l'environnement est basée sur le développement des agropoles. « Ce vaste programme va générer près de 25.000 emplois dans sa première phase, couvrira la période 2016-2030 et concernera trois sites à fort potentiel », apprend-on.

Rachidou Zakari

Immobilier

S'offrir une maison à 7 millions CFA avec le projet WellCity 02

WellCity, l'un des plus grands projets immobiliers togolais lancé par le Groupe Confortis International veut offrir la possibilité aux populations à revenu moyen de s'offrir, une villa avec au minimum 7 millions FCFA.

Pour les Africains et Togolais à revenus moyens, pas besoin de dépenser énormément ou de passer plusieurs mois pour s'offrir un terrain, et effectuer des travaux afin de construire sa maison. WellCity .02 offre la possibilité d'obtenir des villas de dimension allant de 50m² à 130m² à partir de 7000 000 FCFA.

« Politiques du logement : des habitations abordables », est le thème 2017 de la Journée mondiale de l'habitat. A confortis International, les premiers responsables semblent s'approprier ce thème à travers

le projet WellCity.O2, le second pôle de la ville nouvelle destinée à la classe moyenne africaine.

Située en périphérie du Grand Lomé, à 30 minutes du centre ville, cette ville nouvelle offre 1.000 logements (700 villas-duplex et 300 appartements), dotés d'un parc aquatique, un hôtel MICE, d'une école, d'une clinique, ainsi que de commerces.

WellCity est partiellement financé par Corisbank International. Elle propose aux futurs acquéreurs des financements accordés par



Le projet de la cité WellCity

plusieurs établissements togolais parmi lesquels Ecobank, Orabank, Boa, Banque

Atlantique et la BIA.

TM



Dossier

Commission Électorale Nationale Indépendante

Composition, missions et attente

La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) est un service de l'Etat, une autorité administrative indépendante qui a pour mission d'organiser et de superviser les différentes consultations électorales et les référendums. A ce titre, elle dispose de prérogatives de puissance publique et jouit d'une autonomie d'organisation et de fonctionnement. En raison des échéances électorales qui s'annoncent, Togomatin a voulu par le biais de ce dossier présenter à ses lecteurs ce qu'est la CENI, comment elle se compose, ses missions et le projet avancé pour faire d'elle une institution technique.

Nouvelle CENI

Prestation de serment de 12 membres à la Cour Constitutionnelle



Les douze membres après la prestation de serment

La nouvelle Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) se met progressivement en place pour l'organisation des prochaines échéances électorales notamment les législatives, les locales et le référendum. Élus le 12 octobre dernier par les députés, les douze (12) nouveaux membres de cette institution ont prêté serment le vendredi 20 octobre dernier à Lomé devant les membres de la Cour Constitutionnelle.

Les douze membres sont répartis comme suit trois membres issus de la société civile, trois pour le compte des partis extra-parlementaires, un de l'administration et cinq de la majorité parlementaire.

Les douze membres ont juré solennellement devant la Cour Constitutionnelle de « remplir fidèlement et en toute impartialité, les fonctions de membres de la Commission électorale nationale indépendante dans le respect de la constitution et du code électoral ».

Cette cérémonie de prestation de serment marque le début des activités de la CENI, en attendant

d'être complétée par les cinq autres membres qui seront issus de l'opposition parlementaire. De ces 12 nouveaux membres, cinq (05) proviennent de la majorité parlementaire (UNIR), trois (03) des partis extra-parlementaires, trois (03) des organisations de la société civile et un (01) de l'administration publique.

Rappelons que les douze membres ont été élus le 12 octobre dernier par les députés à l'Assemblée nationale au cours de leur 3ème séance plénière. La session avait été boycottée par les députés de l'opposition parlementaire qui par ailleurs, n'ont pas présenté de candidats devant siéger à la CENI.

En attendant que l'opposition parlementaire envoie ses cinq membres pour compléter la liste, les douze membres peuvent valablement être opérationnels, a affirmé le président de la cours constitutionnelle, Abdou Assouma. Par cet acte, Assouma a renvoyé à l'exercice de leur fonction les douze membres de la CENI.

TM

Qu'est-ce que la CENI ?

La CENI est instituée par la loi 2012-002 du 29 mai 2012 portant Code Electoral qui en fixe également les attributions, la composition et le fonctionnement. L'article 3 du Code dispose que « il est créé une CENI chargée d'organiser et de superviser les consultations électorales et référendaires. Elle est une institution permanente. Elle a son siège à Lomé ».

La création de la CENI répond à la volonté du gouvernement, des

acteurs politiques, de la société civile et de tout le peuple togolais de créer les conditions en vue de l'organisation d'élections transparentes, libres et crédibles pour renforcer le processus démocratique en cours au Togo.

La CENI a été créée par la loi N° 2000-007 du 05 avril 2000, remplacée ensuite par la loi 2012-002 du 29 mai 2012 portant code électoral, modifiée par la loi N° 2013-004 du 19 février 2013 et la loi N° 2013-008 du 22 mars 2013. Elle est chargée d'organiser

et de superviser les consultations électorales et référendaires (Article 3). Son fonctionnement est régi par les dispositions de son Règlement intérieur.

C'est en 2007, à l'occasion des élections législatives du 14 octobre 2007, que pour la première fois, la CENI a organisé et supervisé un processus électoral.

Composition de la CENI

La CENI est composée de (17) membres dont :

- Cinq désignés par la Majorité Parlementaire ;
 - Cinq désignés par l'Opposition Parlementaire ;
 - Trois désignés par les Partis Politiques Extraparlémentaires élus par l'Assemblée nationale ;
 - Trois de la Société Civile élus par l'Assemblée nationale ;
 - Un désigné par l'Administration.
- Après leur désignation par leur

nouvelle CENI. Les membres de la CENI prêtent serment devant la Cour Constitutionnelle. Ils élisent en leur sein un Bureau Exécutif composé de quatre (4) membres :

- Un Président ;
- Un Vice-président ;
- Un 1er Rapporteur ;
- Un 2ème Rapporteur

Le Règlement Intérieur de la CENI précise les conditions de l'activité quotidienne de l'Institution. Ainsi,



Une urne

structure d'origine, les membres de la CENI sont nommés par l'Assemblée nationale pour un mandat d'un an non renouvelable, mais ils restent en place jusqu'à l'installation d'une

il fixe quatre (04) niveaux de coordination des activités électorales : l'Assemblée plénière, le Bureau, 5 Sous-commissions et les équipes de supervision et de contrôle.

Missions et attributions

La principale mission de la CENI est l'organisation et la supervision des opérations électorales et référendaires. Dans cette perspective, elle est chargée de :

- l'élaboration des textes, actes et procédures devant permettre la régularité, la sécurité, la transparence des scrutins, d'une part, puis garantir aux électeurs ainsi qu'aux candidats le libre exercice de leur droit ;
- la nomination des membres de ses démembrés ;
- la formation des agents électoraux et celle des citoyens en période électorale ;
- la commande, l'impression et la personnalisation des cartes d'électeurs ;
- la commande du bulletin unique de vote et de l'ensemble du matériel électoral ;

- la ventilation du matériel électoral dans les bureaux de vote ;
- l'enregistrement, la ventilation et la publication des candidatures ;
- la désignation des observateurs nationaux et l'attribution de leurs documents d'identification et la coordination de leurs activités ;
- la centralisation des résultats et la proclamation des résultats provisoires des scrutins.

De même, la CENI assure, avec le concours du Ministère de l'Administration territoriale et d'autres services de l'Etat :

- la révision des listes électorales et le recensement électoral ;
- la gestion du fichier général des listes électorales et l'affichage de

Dossier



ces dernières ;

- la notification des actes individuels ;
- la création ou la suppression des bureaux de vote et leur localisation géographique ;
- l'étude des dossiers de candidature ;
- la commande et le déploiement du matériel électoral ;
- l'établissement de la liste des observateurs internationaux et du code des observateurs ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de promotion de la citoyenneté.

La CENI apporte également son concours aux institutions compétentes dans le domaine de la formation des agents de sécurité et celle des personnels des médias publics et privés.

Elle propose entre autres au gouvernement, les dates d'ouverture et de clôture de l'établissement des listes électorales, les dates et heures d'ouverture et de fermeture des bureaux de vote, les conditions de publication des listes électorales puis les modalités de déroulement de la campagne électorale.

- Etre de nationalité togolaise (homme ou femme) ;
- Avoir dix-huit (18) ans révolus ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- N'être dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi ;
- Etre inscrit sur la liste électorale de son lieu de résidence ;
- Etre détenteur de la carte d'électeur.

Il est interdit de tenter de se faire inscrire sur plusieurs listes électorales ou plusieurs fois sur la même liste. Pour se faire inscrire, il faut se rendre en personne dans un centre d'enrôlement ouvert à l'occasion des opérations de recensement ou de révision des listes électorales. Chaque canton, commune, circonscription électorale et chaque préfecture, à une liste électorale.

Les trois types de démembrements de la CENI



Le siège de la CENI à Lomé

Les Commissions électorales locales indépendantes (CELLI) Les premiers démembrements de la CENI sont les CELI. Dans le cadre de la présidentielle de 2015, 42 CELI sont créés par le Gouvernement, conformément aux dispositions du code électoral dont l'article 27 prévoit que le nombre de CELI et leurs ressorts territoriaux respectifs sont fixés par décret en conseil des ministres.

Les CELI ont entre autres pour mission de :

- o exécuter les décisions de la CENI ;
- o superviser le recensement électoral ou les opérations de révision des listes électorales et d'en faire rapport à la CENI ;
- o superviser les opérations référendaires et électorales dans les bureaux de vote des circonscriptions électorales ;
- o apporter aux autres démembrements de la CENI tout concours nécessaire à la réalisation de leurs missions.

Les CELI sont composées de sept membres (Art. 28 du code électoral) dont :

- o un magistrat, président ;
- o un membre désigné par l'administration ;
- o deux membres désignés par la majorité parlementaire ;
- o deux membres désignés par l'opposition parlementaire ;
- o un membre désigné par les partis politiques extraparlimentaires représentés à la CENI.

Les CELI sont dirigées par un bureau composé de :

- o un président, nommé par arrêté du président de la CENI après délibération de la plénière ;
- o un vice-président, élu par les pairs ;
- o un rapporteur élus par les pairs.

Le vice-président et le rapporteur sont de sensibilités politiques différentes.

• Liste des CLC mis en place par bureau de vote ou par centre de vote. Ils sont chargés du recensement électoral, de la révision des listes électorales et de la délivrance des cartes d'électeurs. Chaque comité compte six membres dont deux désignés par la majorité parlementaire, deux par l'opposition parlementaire, un par les partis politiques extraparlimentaires représentés à la CENI et un par l'administration mais n'ayant pas voix délibérative. Un chef traditionnel ou un notable assiste chaque CLC en qualité de personne ressource.

• Liste des Bureaux de vote répartis sur l'ensemble du territoire national, avec des membres nommés par la CENI sur proposition des CELI. Chaque bureau est composé de six membres dont deux désignés par la majorité parlementaire, deux par l'opposition parlementaire, un par les partis politiques extraparlimentaires représentés à la CENI et un par l'administration mais n'ayant pas voix délibérative.

Etre électeur

Tout citoyen disposant d'une carte d'électeur et remplissant les conditions prévues par le

code électoral est considéré comme électeur.

Pour être électeur, il faut :

Etre candidat

Tout togolais peut être candidat et se faire élire sous réserve des conditions d'âge et des cas d'incapacité ou d'inéligibilité prévus par la loi. Les militaires de tous grades en activité de service, de même que les fonctionnaires auxquels leur statut particulier enlève le droit d'éligibilité ne peuvent être candidat.

Les conditions de candidature varient selon le type d'élection:

Peut être candidat à l'élection présidentielle, il faut :

- Etre exclusivement de nationalité togolaise de naissance ;
- Etre âgé de trente-cinq (35) ans révolus à la date du dépôt de la candidature ;
- Jouir de tous ses droits civils et politiques ;
- Présenter un état général de

- Etre âgé de vingt-cinq (25) ans révolus à la date des élections ;
- Savoir lire, écrire et s'exprimer en langue officielle.

Peut être candidat pour l'élection des conseillers régionaux, il faut :

- Etre citoyen togolais inscrit sur les listes électorales ;
- Etre âgé de vingt-cinq (25) ans révolus ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Savoir lire, écrire et s'exprimer en langue officielle ;
- Résider depuis au moins six mois sur le territoire national.

Peut être candidat à l'élection des conseillers de préfecture :

- Etre citoyen togolais inscrit



Enrégistrement dans un bureau de vote

bien-être physique et mental dûment constaté par trois (03) médecins assermentés désignés par la Cour constitutionnelle ;

• Résider sur le territoire national depuis douze (12) mois au moins.

Peut être candidat à l'élection des députés, il faut :

- Etre Togolais de naissance ;

sur les listes électorales ;

- Etre âgé de vingt-cinq (25) ans révolus ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Savoir lire, écrire et s'exprimer en langue officielle ;
- Résider depuis au moins six mois sur le territoire national.

Quelle CENI pour demain ?

Avec le contexte sociopolitique togolais marqué depuis plus de deux décennies par des crises de personnes et de soupçons, des voix s'élèvent pour que la CENI telle qu'elle se compose soit revue de sorte à avoir une institution apolitique, libre de toute pression politique de la part des mandants ou des tiers.

A cet effet, le gouvernement a envisagé de mettre en place CENI technique, qui se substituerait à celle politique. Pour le gouvernement, une composition purement technique contribuerait à moins politiser le

travail de la commission et éviterait les tensions connues jusqu'alors. Cet argument n'est pas partagé à l'instar du parti d'opposition Alliance Nationale pour le Changement (ANC). Ce parti a qualifié l'initiative d'un nouveau coup de force en perspective et voit en ce projet une CENI taillée sur mesure. Devant le désir des uns d'essayer quelque de nouveau et l'hésitation et la méfiance des autres, il reste que tous se fasse confiance pour faire avancer et éclore le pays pour des lendemains radieux.

TM & Site Ceni



Services & détente

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Lequel des 12 réservoirs va se remplir en premier?



Méditations

“Si un sage subit volontiers des malheurs sans rien dire, un homme ordinaire doit parler de ses souffrances afin de pouvoir se faire passer pour un sage”

Lao She



Certaines personnes sont tellement aveuglées par la méchanceté au point de ne pas s'apercevoir que la personne qu'elles veulent détruire est celle là même qui les maintient en vie...Seigneur prend pitié

L'homme est l'espèce la plus insensée, il vénère un Dieu invisible et massacre une nature visible ! Sans savoir que cette nature qu'il massacre est ce Dieu invisible qu'il vénère !

Hubert Reeves

Photo du jour



“Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon, nous allons mourir ensemble comme des idiots”

Martin Luther King

Pharmacies de garde de Lomé du 16 au 23 /10/ 2017

AKOFA	AV MMA N'DSANIDA	22 21 00 97
HANOUCOPE	AV NOUVELLE MARCHÉ	22 21 01 15
ST RAPHAEL	MARCHÉ D'ATIKPODJI	22 21 84 26
PORT	FACE HÔTEL SAKAWA	22 27 61 88
CHRISTAL	BD H. BOIGNY	22 20 90 91
OCAM	RUE DE L'ENTENTE	22 21 62 05
KODJOVIAKOPE	AV. DUISBOURG	22 21 89 90
MAIRIE	FACE MAIRIE	22 21 26 39
CAMPUS	ADÉWUI	22 21 56 32
HÔPITAL	FACE HÔPITAL CHU TOKOIN	22 20 08 08
PAIX	RÉSIDENTE DU BÉNIN	22 26 40 91
PROVIDENCE	BD JEAN PAUL II	22 26 66 48
AÉROPORT	RUE DE L'AÉROPORT	22 26 21 22
HEDRANAWÉ	MARCHÉ DE HÉDRANAWÉ	22 26 49 61
THERYA	ROUTE DE LA FOIRE	22 61 56 52
MAËLYS	BÈ KPOTA	22 27 60 19
LE PROGRES	TRONÇON CIMTOGO	22 35 86 55
CITE	BD DU 30 AOÛT	22 25 01 25
BESDA	ADIDOGOMÉ AMÉNOPE	22 51 05 29
EPIPHANIA	ADIDOGOMÉ	23 20 10 52
DJIDJOLE	DJIDJOLÉ	22 25 65 12
VERTE	KLIKAMÉ	22 25 03 26
DELALI	AGOÈ CACAVÉLI	22 25 06 90
DES ROSES	VAKPOSSITO	22 37 38 12
OSSAN	CARREFOUR AVÉDJI	22 51 13 04
ST ESPRIT	CEG AGOÈ-EST	22 40 29 06
ST MICHEL	AGOËNYIVÉ	22 51 70 22
EXCELLENCE	AGOÈ DÉMAKPOË	22 51 77 87
MAINA	AGOÈ ASSIYÉYÉ AXE SANGUÉRA	22 33 65 34
TCHEP'SON	FACE TERMINAL DU SAHEL	22 42 94 41
HYGEA	FACE LYCÉE PUBLIQUE DE BAGUIDA	22 27 36 36
LE DESTIN	BAGUIDA, À COTÉ D'ECOBANK	22 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
 DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

Langue française / Distinction

L'écrivain kangni Alem distingué
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vendredi 20 octobre dernier, à sa résidence, l'Ambassadeur de France Marc Vizy recevait Kangni Alem, l'auteur de plusieurs livres qui « ont fait jazzé la langue française », avec ses amis, ses collègues, sa famille, etc. pour lui remettre les insignes de chevalier de l'ordre national du mérite français, un ordre institué en 1963 par le Général de Gaulle et qui récompense les mérites distingués, militaires ou civils, rendus à la nation française.



Kangni A. recevant le tableau relatif à son mérite

Si la distinction de l'Ordre national du mérite est allée avec tous les mérites à l'écrivain Kangni Alem, la palme du discours est revenue ce vendredi soir au cours de la cérémonie à l'Ambassadeur Marc Vizy qui déroula avec rêve le film de la vie, celle de Kangni Alem. Plusieurs vies autour d'une vie essentiellement vouée aux belles lettres, il les égrena toutes, du moins, telle qu'il pouvait. Une vie de romancier, de dramaturge, de metteur en scène, de nouvelliste, de traducteur de critique littéraire, d'enseignant chercheur... Bref, une vie qui se décline et qui se décrit en mille et une activités mais avec un seul point commun : « le lien entre toutes vos activités, c'est évidemment votre amour de la langue française, c'est évidemment le style », note M. Vizy.

Le capitaine des Lettres togolaises

Pour arriver à ce mérite Kangni Alem n'a pas eu à livrer une âpre bataille pareille à celle d'un « beau capitaine », il n'a pas eu non plus à concéder à des bagarres au bout desquelles s'obtenait un certain respect. Cela reste de l'ordre des souvenirs de son enfance dans le quartier populaire de Bè - Bassadji où il fut né et fit ses études primaires. Mais, par cette cérémonie

empreinte d'émotion, l'écrivain Alem se rendra compte que le titre de « capitaine des Lettres togolaises » que lui attribue affectueusement l'Ambassadeur n'est pas volé. Car de l'aveu de ce dernier lire les œuvres de Kangni, c'est être embarqué avec lui, c'est monter à son bord. « Vous êtes en quelque sorte le capitaine des Lettres togolaises. » Et une fois à bord de cette unique frégate, la plus courte distance suffit pour rapporter un inépuisable butin, qu'on ne savait pas posséder tout près, c'est-à-dire qu'on va tout près pour se sentir soudain transporté très loin. De l'Afrique à l'Europe, en passant par l'Amérique... toutes ces frontières franchies et survolées à la manière d'un Albatros ramènent toujours sur ses terres pour y retrouver ses enfants, même partis un temps au Brésil...

Pour le « Chevalier Kangni », ce jour reste un grand jour dans la mesure où il a décidé de mettre son « cheval à l'abri de toute avanie. » promettant de retourner « au désert pour davantage mériter de tous ». Noble devoir ! Puisque, l'écrivain qui a par ailleurs eu le mérite de faire de son discours de circonstance une méditation autour des termes « mérite » et « chevaliers », veut promener un regard enchanté - à la manière d'un Don Quichotte ou d'un



K. A. entouré des ex Premiers ministres et écrivains, Edem Kodjo et Joseph Koffigoh

chevalier Richard III - sur un monde en proie aux désillusions, continuer à voir l'humanité dans la fange que son cheval lui fait traverser... Noble devoir pour la postérité.

Kangni Alemjrodo, alias Kangni Alem, est un célèbre homme de lettres togolais qu'on ne présente plus. En 2003, il a reçu le Grand prix littéraire d'Afrique noire, pour son ouvrage, « Cola Cola jazz ».

D.K.

Afrique de l'Ouest / Prix d'excellence des médias

Le Togolais Fousseni Saibou et les autres
présélectionnés

La Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest a le plaisir d'annoncer les noms des présélectionnés de la première édition des Prix d'Excellence des Médias d'Afrique de l'Ouest. Plus de 400 articles ont été soumis par des journalistes issus de 12 pays de l'Afrique de l'Ouest. Après une étude approfondie de tous les articles, les trois membres du jury ont présélectionnés 15 noms de journalistes de 6 catégories sur les 11 catégories. Les noms des présélectionnés sont :

- A) Reportage Gaz et Pétrole
• Justice Baidoo, Multimedia Broadcasting Limited, Ghana
• Femi Asu, Punch Newspaper, Nigeria
B) Reportage CEDEAO et Intégration Régionale
• Akinfenwa Ebenezer Olugbenga, The Guardian Newspaper, Nigeria
• Shiella Williams, Business Day Newspaper, Ghana
C) Reportage Anti-Corruption
• Alagbe Jesusegun, Punch Newspaper, Nigeria
• Odimegwo Onwumere, The Nigerian Voice, Nigeria
D) Reportage Santé
• Kindo Noufou, Burkina 24, Burkina Faso
• Agbota Ernest, ORTB Radio Parakou, Benin
• Fousseni Saibou, Radio Kanal FM, Togo
E) Reportage Droits de l'Homme

- Bazie Bassana Jonas, Radio Wat FM, Burkina Faso

- Seth Kwame Boateng, Multimedia Broadcasting Limited, Ghana

- Sodjago Ankou Mawuegnagan, Senego, Senegal

- F) Reportage Journalisme d'Investigation

- Arukaino Umukoro, Punch Newspaper, Nigeria

- Ulrich Vital Ahotondji et Romuald Logbo, EducAction, Benin

- Manasseh Azure Awuni, Multimedia Broadcasting Limited, Ghana

Les présélectionnés seront invités à prendre part à la Cérémonie des Remise des Prix le 28 Octobre 2017 et participeront aussi à la Conférence d'Excellence des Médias le 27 Octobre 2017 au cours de laquelle des ateliers seront animés sur des thèmes liés aux défis du journalisme. La conférence servira également de cadre pour le

réseautage avec d'autres journalistes, rédacteurs en chef, et des experts de l'Afrique de l'Ouest.

Le Meilleur Journaliste de l'Afrique de l'Ouest sera aussi annoncé à la Cérémonie des Remises des Prix.

Les Gagnants recevront des plaques, des certificats et des prix en espèces.

Tous les 15 présélectionnés seront aussi admis comme membres du Réseau du Journalisme pour le Changement de la MFWA et bénéficieront d'opportunités de formations régulières au niveau national et international en vue de leur permettre de renforcer leurs capacités pour influencer les changements positifs dans leurs sociétés à travers le journalisme.

La Conférence d'Excellence des Médias d'Afrique de l'Ouest et Remise des Prix (WAMECA) est sponsorisée par Tullow-Ghana, MTN-Ghana, Chamber of Bulk Oild Distributors Ghana, Stanbic Bank et l'Ambassade des Etats Unis au Ghana. L'évènement est aussi soutenu par plusieurs médias partenaires à travers l'Afrique de l'Ouest.

MFWA

Lire

« ...Et puis le silence est retombé. Jusqu'à ce que le portable sonne. C'était pas le mien, je l'avais éteint. C'était celui de Marco, qui était resté sur la table. J'ai laissé passer deux sonneries, et puis j'ai décroché, on ne sait jamais, un chantier qui se présente. Une voix de femme un peu nasillarde a demandé un Patrick. Je lui ai répondu qu'elle faisait erreur, qu'il n'y avait pas de Patrick à ce numéro. Puis je me suis remise à éplucher mes pommes.

Et ça a résonné. J'étais sûre que c'était la bonne femme qui faisait encore la même erreur. Ça a sonné cinq fois. Et puis j'ai entendu le signal de message. Je ne suis pas vraiment curieuse de nature, mais des fois j'ai des accès. C'est comme ça que ça a commencé, la merde.

Il y avait quatre messages, ça ne pouvait pas être des erreurs. Que des bonnes femmes qui fixaient des rendez-vous à Patrick. Dans des hôtels, des restaurants, des bistrotts. Mon cœur s'est arrêté de battre et je devais être rouge comme une tomate. J'ai regardé si maman avait remarqué quelque chose, mais non elle fourgonnait dans la cuisine. J'avais les jambes qui flageolaient quand je me suis levée.

Je me suis dit qu'il fallait que je me calme. Je suis allée dans la salle de bains pour me passer de l'eau sur le visage. J'avais les yeux secs et pourtant j'avais vraiment envie de pleurer. Je ne sais pas comment j'ai fait pour que personne ne s'en aperçoive. Mais j'y suis arrivée. En revenant, Marco m'a trouvé un air bizarre, je lui ai dit que j'avais un gros mal de tête, et après le dîner, j'ai pris un des séminifères de maman et je me suis endormie comme une masse.

Le lendemain au salon, Rosalie a bien vu que quelque chose n'allait pas, surtout que j'ai faillit ébouillanter madame Richard en lui rinçant sa couleur. Je ne pensais qu'à une chose : le rendez-vous fixé par la bonne femme que j'avais eu téléphone. Coup de bol, ça tombait le lundi suivant. J'avais trois jours à attendre. Trois jours à faire comme de rien n'était. Trois jours de gros malaise que j'ai réussi à cacher, même à Marco. A me faire des plans dans ma tête, à me raconter des histoires qui avaient du mal à tenir debout... »

Extrait de *Cliente de Josiane Balasko*. Pp 92 à 93



Sports

CAN Maracaña 2017 Les Eperviers décrochent le bronze

L'aventure avait mal commencé pour les Eperviers, mais ils ont pour l'honneur, fini la compétition en s'offrant la médaille de bronze.

Avant la petite finale remportée face au Canada, les Eperviers ont essuyé plusieurs défaites dont celle en demi-finale contre la Côte d'Ivoire.

« Les Eperviers ont accroché les Eléphants de la Côte d'Ivoire, pourtant favoris de la rencontre. Même si la première-temps a été en faveur des protégés de Charlemagne Bleu, puisqu'ils ont touché le montant, les poulains de Bello Semiou s'en sont sortis avec un nul et vierge à la mi-temps. La deuxième mi-temps a présenté la même physionomie que la première, et les deux sélections sont passées à la séance des tirs. Le Togo a

réussi deux alors que son adversaire en a marqué trois », a écrit le site africatosport.com qui a publié le résumé du match. Les vétérans pour leur part ont vite plié bagages, ils ont été éliminés de la compétition sans enregistrer le moindre point.

Voyage par voie terrestre

Partie de Lomé mardi, la délégation togolaise qui a voyagé par voie routière est arrivée au Mali le Jeudi, à deux heures de leur premier match. Naturellement, on ne pourrait pas attendre grand-chose de cette équipe qui n'aura pas eu suffisamment le



L'équipe de Maracaña du Togo

temps de se reposer. « A l'intention du ministre des sport du Togo, je dis plus jamais ça. C'est déplorable de voir les conditions de voyage de cette délégation. Une équipe d'une telle valeur ne peut pas avoir un tel traitement », a déclaré le président de la fédération internationale de Maracaña Association (FIMAA) l'Ivoirien Bleu Charlemagne.

A Lomé, le sujet a diversement été commenté. Comment comprendre

que la fédération togolaise de Maracaña et le ministère des sports n'ont pas pu trouver les moyens pour au moins offrir des billets d'avions à ses joueurs. Les Togolais se rappellent toujours de l'attaque de Cabinda dont a été victime les Eperviers du Togo version football il ya quelques années en Angola. Un groupe armé avait criblé de balles le bus transportant les Eperviers, faisant des morts et des blessés.

Rachidou Zakari

FTF / Championnats D1 et D2 Début le 18 novembre de la saison 2017-2018

La Fédération Togolaise de Football a communiqué le weekend dernier la date de la reprise des championnats de 1ère et 2ème division du Togo. Ce sera le 18 novembre prochain.

« La fédération togolaise de football porte à la connaissance des clubs, des ligues régionales et du public sportif que le démarrage du championnat national de première et de deuxième divisions saison 2017-2018, est reporté au 18 novembre 2017 », a annoncé l'instance faïtière du football togolais vendredi dernier. Les championnats devaient

normalement débiter le 22 octobre mais les dates avaient été repoussées il y'a quelques jours sans qu'une date de début n'ait été donnée. Les raisons du report, avait-on appris, est que toutes les conditions ne sont pas encore réunies pour le démarrage des championnats nationaux de première et de deuxième division.

TM

Transfert Le Togolais Djibril Mohamed Rabiou va évoluer cette saison au Montanesa FC

Le milieu de terrain togolais Djibril Mohamed Rabiou va s'engager avec le CF Montanesa, un club basé à Barcelone mais évoluant en quatrième division.

Le jeune joueur togolais va jouer dans la même ville que la star du Barcelone Léo Messi. Selon le site icilomé.com qui a publié l'information ce weekend, Djibril Mohamed Rabiou qui a cette année 19 ans a effectué une visite médicale avec le club barcelonais avec succès. Selon africatosports.com, « le milieu

de terrain a effectué sa visite médicale ce lundi dans la ville de Barcelone et devra donc s'engager dans les heures qui suivent ». Le milieu de terrain togolais est à l'aise à plusieurs postes. Il pourrait jouer à Montanesa comme milieu défensif ou évoluer en défense centrale.

TM

Boxe Suspendu, Kelani Bayor s'accroche et accuse

Suspendu à vie par la fédération internationale de boxe (AIBA), le Togolais Kelani Bayor qui devrait normalement passer le témoin au Gabonais Maître Clément Sossa, nommé pour le remplacer à la tête de la Confédération Africaine de Boxe (CAB), a choisi de résister jusqu'au bout.

Sur la radio Sport FM à Lomé, Kelani Bayor a accusé le ministre des sports Guy Lorenzo de n'avoir pas joué son rôle ; celui qui consiste à protéger les Togolais et les institutions installées sur le sol togolais. Le Gabonais Clément Sossa serait selon Kelani Bayor, passé par le ministère des Sports, reçu son onction avant d'organiser la cérémonie de passation de charge, en son absence. En colère, M. Bayor se dit non satisfait

de la tournure des choses. « Je suis désolé, Clément Sossa a pu convaincre le Ministre et je suis désolé de le dire parce qu'il m'a appelé hier, je lui ai dit les 4 vérités à ce ministre, parce qu'il est ministre, c'est pour protéger les citoyens, protéger les entités physiques et morales que nous avons sur le territoire. Si moi je quitte ici est ce que je peux aller faire ça au Bénin » a-t-il déclaré sur sport FM. Et de poursuivre, l'ancien président



Kelani Bayor

de la CAB déclare que : « Si je n'ai pas l'onction ou l'accord d'une autorité de régulation de cette activité à bas au Bénin, est ce que je pourrais aller faire ça sans que la police ne m'arrête

? Vous-même Togolais, comment est-ce que vous pouvez analyser cela ? Je prends pour responsable notre Ministre Lorenzo ».

TM

Mondial U17 Le Mali met fin au rêve Ghanéen et file en demi

Le Mali vient de briser le rêve de titre du Ghana en coupe du monde des moins de 17 ans. Les aiglons se sont imposés 2-1 face aux Black Starlets ce samedi en quart de finale à Guwahati en Inde.

Sous une pluie battante, les deux formations n'ont pas manqué de rendre coup pour coup. Le Mali dans un système assez offensif et le Ghana qui optait pour des contres éclairés. Dramé est le premier à trouver le

chemin des filets après tout juste 15 min de temps de jeu. Les protégés du Togolais Jonas Komla vont maintenir la pression sur le camp adverse jusqu'à la pause.

Dès le retour des vestiaires, sur une



Des joueurs maliens célébrant un but

sortie totalement ratée du portier ghanéen Danlad, Djemoussa profite et corse l'addition (2-0, 61e). Les Ghanéens vont réduire le score à la

70ème sur penalty. C'est donc le mali qui devrait poursuivre la course en demi-finale.

africatosports.com

Reportages



Lettre ouverte à Monsieur ATCHADAM TIKPI, Président du Parti National Panafricain (PNP)

Suite de la page 3

...majeures de notre pays.

Monsieur le Président,
Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, le régime joue sa dernière carte face à la volonté du peuple et sa dernière carte c'est vous-même le redonneur de l'espoir au peuple togolais. Le régime joue la carte de la violence et voudrait se servir de vous et de l'ensemble de l'opposition togolaise. Au pire des cas, le régime pourra faire démissionner volontairement l'actuel locataire de la présidence à quelques mois avant terme de son mandat et appliquer la constitution en vigueur avec toutes les conséquences fâcheuses qui peuvent en découler.

Le referendum à double face à la faveur du régime est la preuve que le non pourrait l'emporter au cas où les forces progressistes mobiliseraient pour ce résultat. Il faut aujourd'hui transformer cette force numérique en une machine électorale dont le raz de marée devra partir des côtes loméennes aux frontières burkinabé. L'aboutissement de la lutte, de tant de sacrifices pourrait se trouver là et de façon durable.

Un fait reste certain, c'est qu'aujourd'hui, ce régime ne pourra plus se positionner en victorieux si les leaders pouvaient prendre des dispositions pour la clarté et la transparence lors des joutes électorales à venir et c'est ce qui produira les véritables rapports de forces et stabilisera le pays.

L'unicité d'actions aujourd'hui pourra le permettre aisément. Toute autre voie ne pourra qu'arranger l'adversaire aux mots près et qui souhaite que le pays brûle et les citoyens avec.

Que personne ne prenne aucune arme comme le conseille un proche du pouvoir. Au nom de tous ces enfants qui sont dans nos jardins scolaires, au nom de tous ces jeunes qui sont dans nos écoles primaires, dans nos collèges, lycées et universités. La voie de fait serait tout simplement à l'avantage des conservateurs et c'est tout à fait leur souhait.

Monsieur le Président,

Il est temps que je pense de montrer votre côté « Homme d'Etat » que personnellement je connais. Avec l'ensemble de la classe politique de l'opposition. C'est de vous que viendra le salut des enfants togolais. C'est aux martyrisés que vous êtes, que nous sommes de redonner espoir aux femmes, aux vieillards, aux handicapés en lieu et place du chaos prôné par les conservateurs.

Le repli capital libérera en premier lieu les militants de Unir avant même le sourire des militants de l'opposition et de la quiétude à l'avantage de l'opposition dans son ensemble de tous ceux qui ne sont pas militants des partis politiques.

Encore une fois, ce ne sera pas de la faiblesse ni de l'abdication mais je crois humblement que ce serait de la grandeur et de la responsabilité d'Etat.

**Fraternellement,
Germain A. SOSSOU
CITOYEN ENGAGE**

Affaires de miliciens Le MMLK alerte contre les fausses publications

Le Mouvement Martin Luther King (MMLK) exhorte les internautes à la retenue, à ne pas se servir des réseaux sociaux pour publier des informations diffamatoires, fausses, mensongères et dénudées de tout fondement qui portent atteinte à l'honneur des honnêtes citoyens.

L'appel du MMLK que préside Pasteur Edoh Komi intervient après des manifestations émaillées de violences dans le pays mais aussi et surtout à cause de la sortie de certaines individus qualifiés de miliciens. Ces derniers et leurs supposés commanditaires sont accusés de se livrer à des violences et à des malversations.

En vue de mettre un terme à ces publications, le MMLK a interpellé des

internautes.

Loin de nier la présence effective de ces milices et leurs mentors, le doute planerait autour de certains noms publiés dont les intéressés estiment être victimes. Ces intéressés approchés par le MMLK dans sa mission de justice, de vérité et d'équité, protestent vigoureusement contre les auteurs de ces publications qu'ils jugent fausses, diffamatoires et malsaines.



Pasteur
Edoh
Komi

internautes à faire de retenue. A cet effet, la déclaration rendue publique énonce que la crise sociopolitique qui secoue le Togo a pris une allure vertigineuse avec l'entrée en scène des miliciens du pouvoir.

Et le MMLK de relever que sur les réseaux sociaux, les images de ces individus armés circulent. Et chacun y va de son commentaire à propos des initiateurs de ce réseau de gangsters qui sème la terreur dans certains quartiers de Lomé. "C'est le cas de monsieur Pierre Lamadokou (ndlr, SG de la FTF) et autres" cités par certains

Eu égard à ce qui précède, le MMLK lance un appel pressant aux uns et aux autres à ne pas se servir des réseaux sociaux pour publier des informations diffamatoires, fausses, mensongères et dénudées de tout fondement qui portent atteinte à l'honneur des honnêtes citoyens

Par ailleurs, le MMLK estime que le contexte politique actuel ne doit pas être mis à profit pour se venger et régler les comptes entre citoyens. En le faisant, les auteurs sont coupables et seront exposés à la rigueur de la loi. **TM**

Sortie de crise politique Edem Kodjo propose sa médiation

L'ex Premier ministre togolais, Edem Kodjo, s'est prononcé sur la situation politique dans son pays et se dit prêt à accompagner les différents acteurs de la crise dans un rôle de facilitateur au cours d'un dialogue républicain et fécond.



Edeme
Kodjo

Dans un communiqué rendu public par l'organisation non gouvernementale PAX AFRICANA dont il dirige, l'ancien secrétaire général de l'OUA a passé

à la loupe la crise socio politique qui secoue le Togo depuis deux mois.

Après son constat, Edem Kodjo a déploré les nombreuses

souffrances infligées aux peuples togolais et dans la perspective d'une résolution durable de la crise, il a estimé qu'« Il est temps de prendre le taureau par les cornes et d'aller courageusement vers les voies d'un dialogue républicain et fécond, susceptible de nous éloigner de cette crise qui se prolonge et s'éternise ».

Sur la base de ses expériences et pour la solution proposée, l'ex Premier ministre a écrit que « je me permets humblement d'interpeller les Hautes autorités nationales, en particulier le chef de l'Etat, le gouvernement, la classe politique (l'opposition et la sensibilité présidentielle ainsi que la société civile et les invite à prendre l'initiative d'une discussion qui permette de mettre à plat tous les sujets d'incompréhension et

d'identifier ensemble les pistes de solutions viables et durables pour le pays ».

Tout en exprimant sa gratitude aux différentes déclarations et offres de médiation des diverses personnalités étrangères, l'ancien premier ministre pense que les acteurs politiques peuvent aussi faire confiance à une médiation endogène. « Ce n'est pas seulement de l'extérieur que peut venir la solution ».

Pour qu'adviennent des lendemains meilleurs au Togo, Edem Kodjo lancé un appel pressant aux différents acteurs de la crise sociopolitique togolaise à se retrouver autour d'une table de discussion afin d'aplanir leurs divergences pour une sortie de crise dans les meilleurs délais. **CA**



CORIS EPARGNE
LEADER

Choisissez l'épargne qui vous rapporte

4,75%



La Banque Autrement
www.corisbank.tg



- Défense des victimes
- Remorquage - Dépannage
- Fourrière privée
- Abonnement
- Conseil - Représentation
- Facilitation

SERVICE
DISPONIBLE
24H/24



You live, we care

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé - B.P. 30117 Lomé-Togo
Tél : +228 93 68 72 12 / 22 45 74 67 - Mail : contact@estherassistance.com